

Programme Journées de Printemps ASROMM 2023

4 et 5 Mai 2022

« Les douleurs pelviennes »

Jeudi 4 mai 2022

13h30-14h00 – Accueil

14h00-14h10 – Mot de bienvenue de la Présidente

14h15-15h00 – Conférence de la Docteure Anne-Claire Sans-Michel gynécologue obstétricienne, spécialiste en médecine manuelle

«Thérapies manuelles dans la prise en charge des algies pelvipérinéales par le gynécologue»

15h00-15h45 – Conférence de la Docteure Astrid Zawodnic, spécialiste FMH en Proctologie et Périnéologie :

« Anamnèse et examens complémentaires chez le.la patient.e souffrant de douleurs pelvipérinéales »

15h45 – 16h15 – pause, visite des stands

Ateliers :

16h15 – 17h05 et 17h15 – 18h05 : Docteure Anne-Claire Sans-Michel
« Aspect pratique de la thérapie manuelle pelvipérinéale »

16h15 -17h05 et 17h15 - 18h05 - Dr Truong et Dr Hetzel
« Techniques des sacro-iliaques et de la symphyse pubienne »

Dès 20h00 : repas en commun au restaurant La Rôtisserie du Bois-Noir, St-Maurice

Vendredi 5 mai 2023

8h30 – 9h00 – accueil

9h00 – 9h45 – Conférence du Dr Gustave Basterrechea, spécialiste FMH en psychiatrie :

« Douleurs pelviennes, d'origine peu claires, la vision du psychiatre »

09h45 – 10h30 – Conférence de Madame Balisson, physiothérapeute et présidente de ASPUG-PP - Association Suisse des Physiothérapeutes spécialisés en Uro-Gynécologie et Pelvi-Périnéologie

« Les différentes prises en charge des douleurs pelvipérinéales en physiothérapie spécialisée »

10h30 – 11h00 – pause, visite des stands

11h00 – 12h00 – Assemblée Générale de l'ASROMM

12h30 – 14h00 – repas dans le restaurant de l'Hôtel des Bains

Ateliers :

14h00 – 14h50 et 15h00-15h50– Mme Balisson :

« Différentes techniques de prise en charge des douleurs pelviennes »

14h00 – 14h50 et 15h00 – 15h50 – Monsieur Khelaf Kerkour , physiothérapeute, enseignant, spécialiste du tapping médical:

« Applications pratiques de kinésiotapping adaptées aux algies pelviennes »

16h00 – fin du congrès

Lieu : Centre des congrès de Lavey-les-Bains

Crédits SSMIG : demande en cours

Crédits SAMM : 4 points par demi-journée